L'INDUSTREET

RAPPORT MORAL ET FINANCIER

de l'exercice 2023 du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire

L'Industreet
Siège : 2, rue Joséphine Baker 93240 Stains

Association déclarée le 31 octobre 2019
à la préfecture de la Seine-Saint-Denis
Publiée le 9 novembre 2019 au JOAF

RNA W931022712
SIREN 879 261 485

Le présent rapport est établi par le Conseil d'administration à destination de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle devant statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice social de l'association L'Industreet (ci-après « l'Association » ou « L'Industreet ») pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

I/ PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

1/ RAPPEL DE L'OBJET ET DES VALEURS DE L'ASSOCIATION

Créée à l'initiative de TotalEnergies SE et de la Fondation d'Entreprise TotalEnergies, L'Industreet a pour objet d'apporter à des jeunes, avec ou sans qualification, éloigné.e.s des structures éducatives et de l'emploi, une formation gratuite à finalité professionnelle sur les métiers industriels d'avenir afin de leur permettre d'acquérir les compétences techniques, transverses et comportementales nécessaires à l'exercice d'un métier et de favoriser ainsi leur insertion professionnelle ou la poursuite de leurs études.

Dans ce cadre, l'Association a pour mission :

- D'accueillir gratuitement les jeunes sur le site du campus géré par l'Association et de prendre en charge leur formation dans le cadre de parcours proposés par l'Association, selon une approche pédagogique globale et innovante comprenant des périodes de sélection, d'intégration, de mise à niveau, d'acquisition des savoir-être fondamentaux et de compétences professionnelles techniques ;

- D'organiser et de gérer des actions et programmes de formation préparant à des titres ou certificats à finalité professionnelle reconnus par le ministère du Travail, incluant des activités à vocation pédagogique, éducative, sociale, sportive, entrepreneuriale et culturelle contribuant à l'insertion professionnelle et à l'employabilité de ces jeunes ;

- De promouvoir des formations sur des métiers industriels d'avenir et de mobiliser, fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes, les pouvoirs publics et les entreprises autour du projet de l'Association en vue de répondre aux besoins d'emploi de demain ;

- De proposer, le cas échéant, des solutions d'accompagnement, de restauration, d'hébergement et/ou de mobilité à certains des jeunes accueilli.e.s sur le campus de l'Association.

2/ CRÉATION, GOUVERNANCE ET ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

L'Association L'Industreet, créée en novembre 2019 est régie par la loi du 1er juillet 1901.

2.1 - Le Conseil d'administration

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration est composé de 6 administrateurs :

- Madame Manoelle LEPOUTRE, ancienne Déléguée générale de la Fondation d'Entreprise TotalEnergies, Présidente de L'Industreet ;
- Monsieur Olivier BOURION, Secrétaire général de la Fondation d'Entreprise TotalEnergies, Trésorier de L'Industreet ;
- Monsieur Jacques-Emmanuel SAULNIER, Délégué général de La Fondation d'Entreprise TotalEnergies,
- Monsieur Bruno COURME, Directeur sustainability TotalEnergies ;
- Monsieur Olivier RABIER, Directeur des programmes de la Fondation d'Entreprise TotalEnergies
- Monsieur Olivier DEPRAZ, ancien Chef de projet de L'Industreet chez TotalEnergies.

Durant l'exercice 2023, le Conseil d'administration s'est réuni deux fois, les 6 juin 2023 puis le 3 octobre 2023.

Les principales décisions adoptées concernent la validation des comptes 2022, les prévisions de clôture de l'exercice 2023 et le budget 2024 ainsi que la nomination d'un nouvel administrateur, Olivier Rabier, Directeur des programmes de la Fondation d'Entreprise TotalEnergies , pour une durée de trois ans.

2.2 - L'effectif salarié de l'Association

Au 31 décembre 2023, l'effectif de L'Industreet était composé de 42 salarié.e.s et 6 alternant.e.s. La structure de l'effectif est détaillée dans l'organigramme de L'Industreet, exposé ci-après.

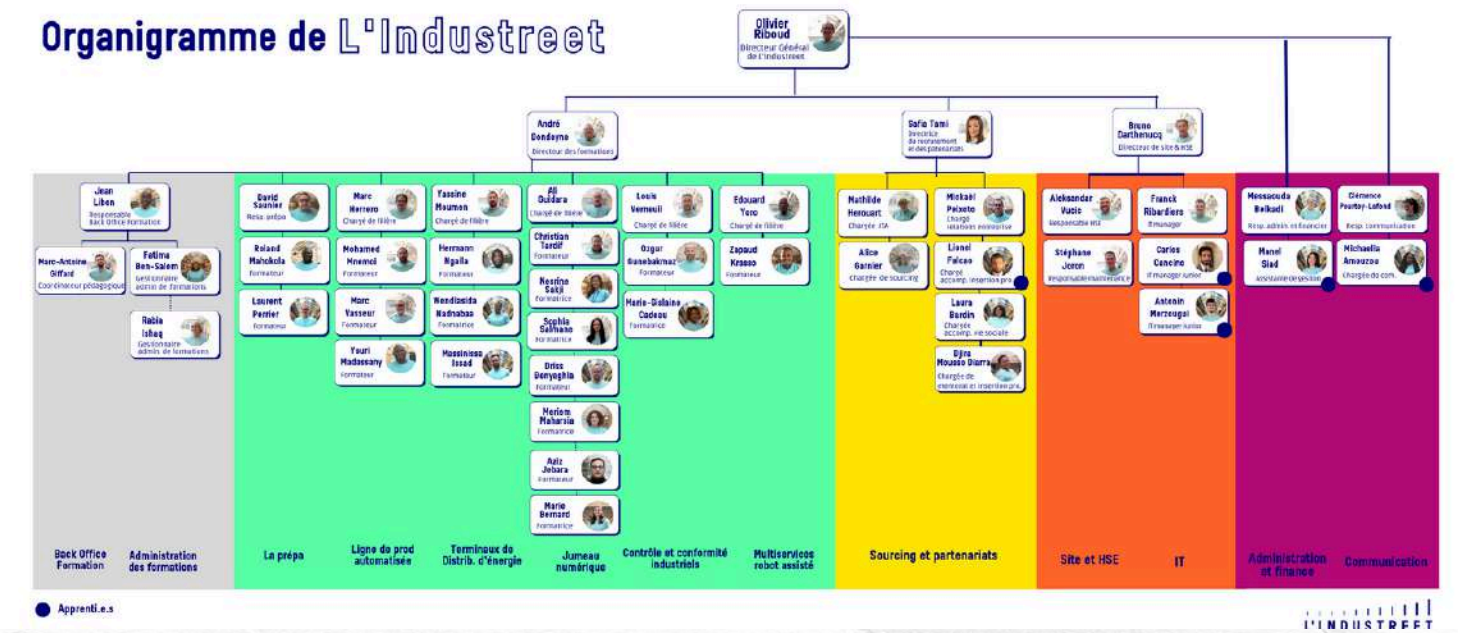

Par son engagement, L'Industreet donne aussi la possibilité à des étudiant.e.s de valider leur cursus académique et d'acquérir une expérience professionnelle en les accueillant en stage.

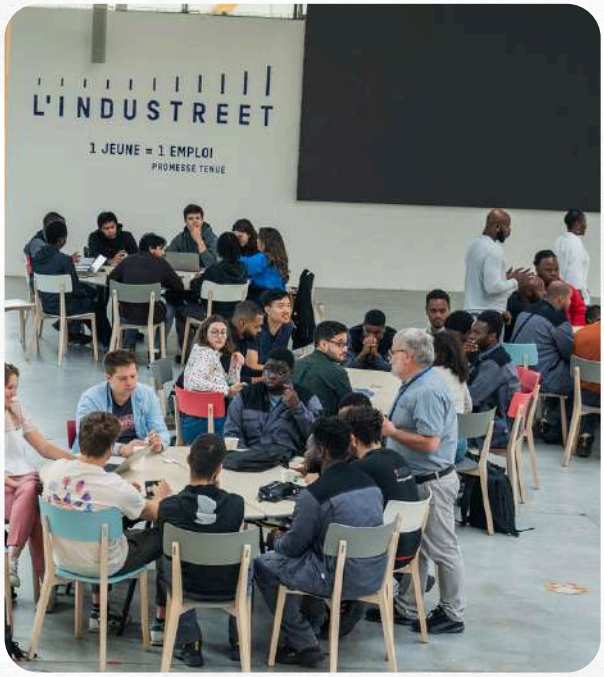

Les stagiaires accueilli.e.s en 2023 sont au nombre de 8 :

- 5 stagiaires en niveau d'études supérieures (niveau Licence ou Master) ;
- 1 stagiaire en niveau d'études supérieures (Bachelor universitaire technologique) ;
- 2 stagiaires en classe de 3ème, niveau collège, dans le cadre du stage obligatoire de découverte du monde de l'entreprise.

2.3 - Le bénévolat dont a bénéficié l'Association

Le fonctionnement de L'Industreet repose également sur la contribution de bénévoles. Pour l'exercice 2023, on compte 131 actions de bénévolat pour un total de 1 840 heures. Les bénévoles sont sollicité.e.s pour les missions suivantes :

- **Mentorat** d'un jeune pendant son parcours à L'Industreet : 44 bénévoles mobilisé.e.s, soit un total de 880 heures de bénévolat.
- **Observation et évaluation de candidats,** lors des Journées Test d'Affinité (JTA) : 70 bénévoles mobilisé.e.s, soit un total de 560 heures de bénévolat.
- **Participation à des actions de promotion** de L'Industreet (salons, forums…) : 9 bénévoles mobilisé.e.s, soit un total de 72 heures de bénévolat.
- **Accompagnement à la gestion financière et administrative** de l'Association : 1 bénévole mobilisé, soit un total de 300 heures de bénévolat.

Le programme "Action !" de la compagnie TotalEnergies a permis de recruter la majorité des bénévoles pour les missions ponctuelles telles les JTA, les actions de promotion. Le partenariat "Tous Bénévoles" ainsi que le réseau social LinkedIn font aussi partie des leviers de recrutement des bénévoles.

A noter, le mentorat est l'outil apprécié par les jeunes pour appréhender le monde du travail, partager leurs interrogations sur leur parcours et se sentir épaulé.e.s. 44 bénévoles dont 36 collaborateurs et collaboratrices TotalEnergies ont choisi de mentorer un.e apprenant.e.

2.4 - Le mécénat de compétences dont a bénéficié l'Association

Dans le cadre du mécénat de compétences, deux personnes ont été détachées par des entreprises, et ce, sur l'intégralité de l'exercice 2023.
L'une a été détachée, par la société Rio Tinto, à temps partiel (2 jours par semaine), l'autre par la société TotalEnergies Raffinage-Chimie, à temps plein.

3/ LES CHIFFRES-CLÉS

3.1 Le sourcing : répartition géographique et diplôme à l'entrée en formation

283 candidat.e.s ont été admis à L'Industreet en 2023.

85% des apprenant.e.s inscrit.e.s à L'Industreet résident en Ile-de-France contre 9% en province et 5% dans les DOM-TOM (Département ultramarin).
Le département de la Seine-Saint-Denis (93) est le plus représenté, suivi par les départements du Val-d'Oise et Paris.

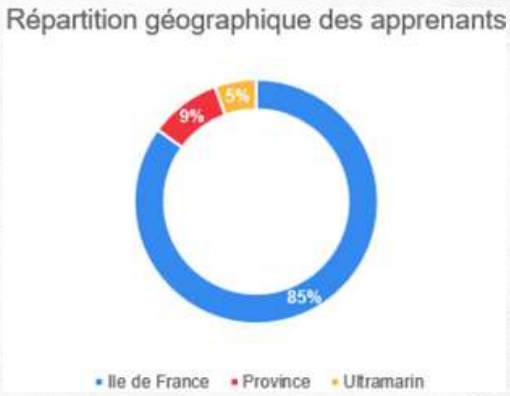

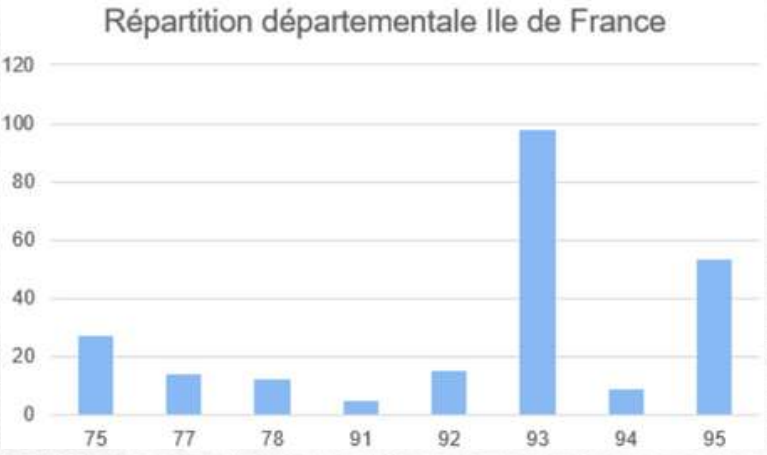

Quant aux niveaux de formation des apprenant.e.s à l'entrée à L'Industreet, 43% ont un baccalauréat ou équivalent, 22% un brevet des collèges ou un CAP et 16% n'ont aucun diplôme. Enfin, on note que 8% sont détenteurs et détentrices d'un Bac+2 et 3% d'un Bac+3 et même 1% d'un Bac +5.

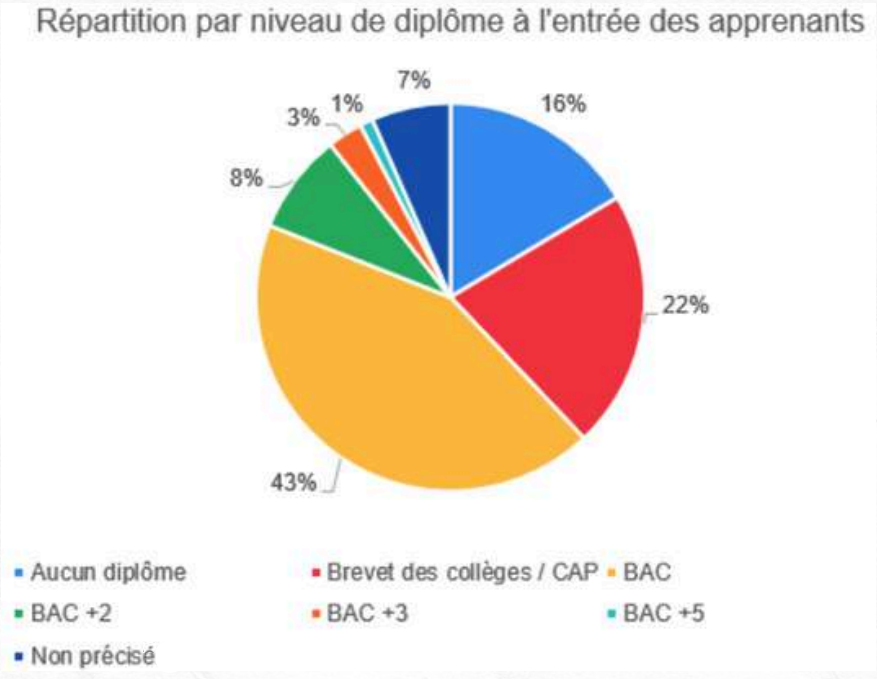

3.2 Les Mercredis de L'Industreet et Journée Test d'Affinité (JTA)

En 2023, 746 jeunes se sont déplacé.e.s pour découvrir le campus de formation, à l'occasion des Mercredis de L'Industreet, qui offrent la possibilité de visiter L'Industreet chaque mercredi en s'inscrivant au préalable via le site internet.

Quant aux Journées Test d'Affinité mensuelles (dont 3 JTA avec L'Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité) 14 ont été organisées. Au total, on dénombre 1.647 inscriptions et l'accueil de 877 candidat.e.s dont 14% de femmes. Le nombre d'entretiens individuels effectifs est de 313, contre 346 prévus puisque 33 candidat.e.s ne se sont pas présenté.e.s à l'entretien. Enfin, 283 candidat.e.s ont été admis suite à la présentation de leur dossier au COSEL (Comité de sélection).

3.3 Les stages et emplois après la certification

Avant de décrocher la certification, les apprenant.e.s effectuent un stage de mise en situation professionnelle qui peut être une opportunité pour une future embauche. 140 stages ont débuté en 2023, ce qui porte le nombre de stages, depuis l'ouverture de L'Industreet, à 311.

A l'issue de la formation, il apparaît que 84% des apprenant.e.s sont en activité professionnelle au cours de l'année 2023 : 53% en emploi et 31% poursuivent des études en alternance vers des diplômes supérieurs (Source : enquête insertion 2023 L'Industreet).

3.4 Les apprenant.e.s à L'Industreet

Le temps moyen passé en formation est de 14,5 mois, réparti de la manière suivante selon les filières :

- ligne de production : conducteur de ligne 13,7 mois, maintenancier 16,8 mois
- jumeau numérique : Building Information Modeling 15,3 mois, NoCode 12,4 mois, numérisation 18,3 mois
- contrôle des installations : Contrôle Non Déstructif 14,6 mois
- terminaux de distribution d'énergie : panneaux photovoltaïques 14,8 mois
- multiservices : Chef d'équipe 10,3 mois

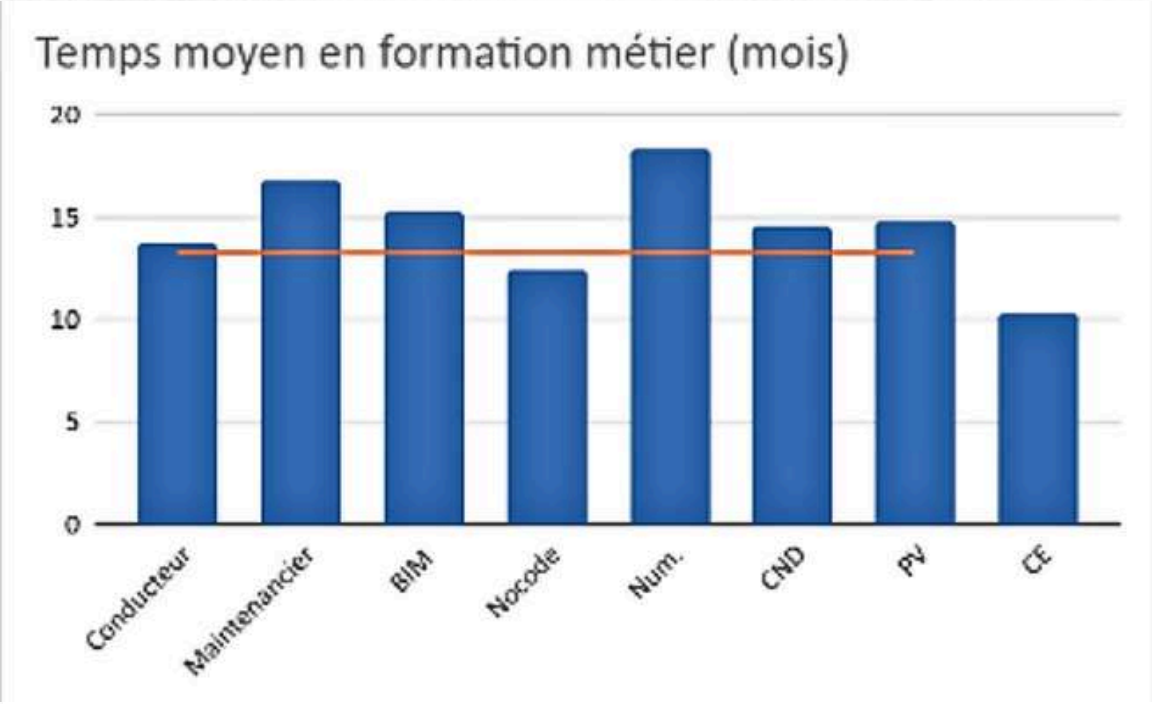

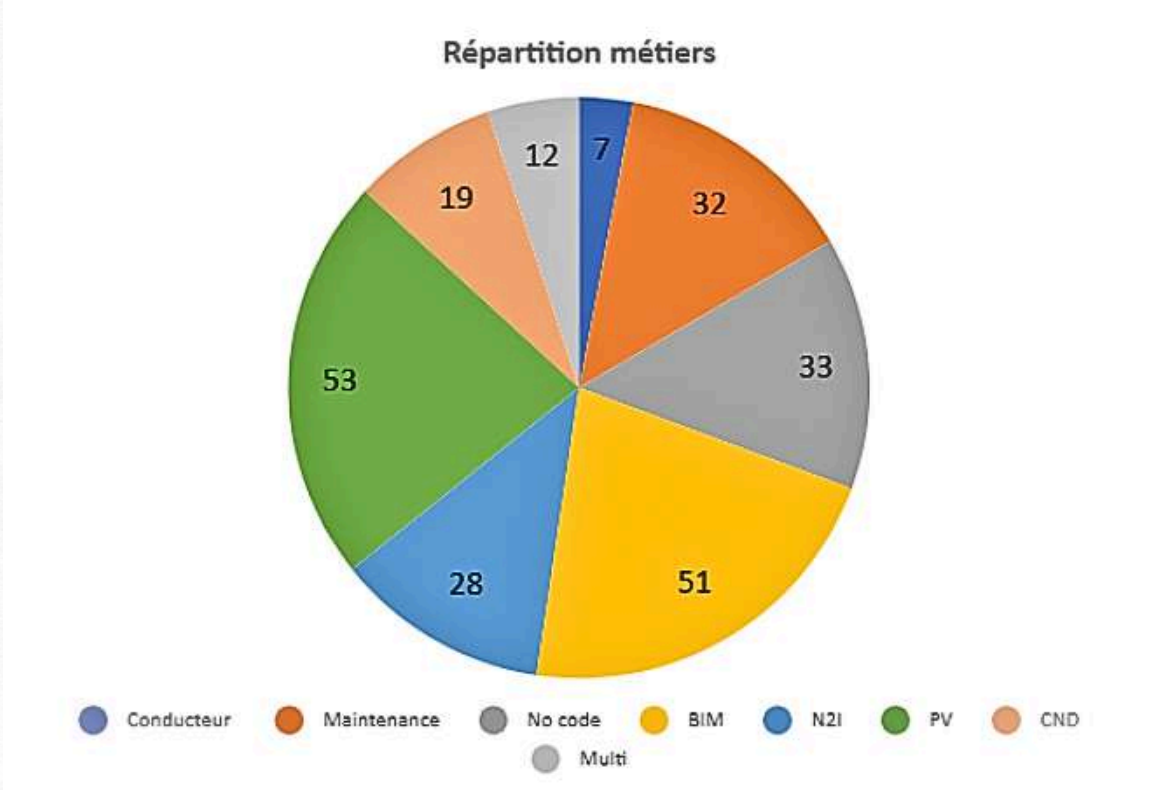

4/ Les principales actions réalisées au cours de l'exercice 2023

4.1/ Les projets pédagogiques

4.1.1 - L'Industreet certifié Qualiopi

L'Industreet a obtenu le 14 mars 2023 la certification Qualiopi, qui valide le respect des normes de qualité des organismes de formation.

Cette certification, qui nécessite le respect de 27 critères, est le gage de la capacité de L'Industreet à délivrer des prestations de qualité, en termes d'accompagnement, de suivi et de résultats. L'audit a été mené par l'AFNOR, organisme certificateur indépendant, accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC).

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certificat
Certificate

N°2023/103828.1

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
AFNOR Certification certifies that the company:

L'INDUSTREET

N° de déclaration d'activité : 11930836293

pour les activités suivantes :
for the following activities:

RÉALISATION DE PRESTATIONS DE :
- ACTIONS DE FORMATION

sur le(s) site(s) suivant(s) :
on the following location(s):

2 RUE JOSEPHINE BAKER FR - 93240 STAINS

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)* 2023-03-14 Jusqu'au *Until* 2026-03-13

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor CERTIFICATION

4.1.2 - Évaluation des compétences, un nouveau projet

L'année 2023 a vu le démarrage d'un nouveau projet-clé, celui de la création d'un Passeport de compétences et d'un Passeport d'évaluation dont les cahiers des charges sont en cours de finalisation avec une mise en œuvre prévue fin 2024. Outre l'objectif de proposer des applications similaires à NAPS (Nouvelle Application de Saisie de Présence Simplifiée), ce projet vise à renforcer la lisibilité des parcours individuels de formation et de rendre visibles les compétences acquises au cours de la formation suivie à L'Industreet.

4.1.3 - Familiariser les jeunes au monde de l'entreprise

Les apprenant.e.s sont accompagné.e.s pour découvrir le monde de l'entreprise du secteur industriel de la filière choisie après la prépa. Aussi, 20 visites de sites industriels ont été organisées en 2023 et ont permis aux jeunes de rencontrer des professionnels, de prendre conscience de la réalité du métier, des savoir-faire nécessaires, etc.
L'Industreet met tout en œuvre pour que le matériel utilisé dans les ateliers corresponde au plus près de la réalité. Le don de matériel en est un moyen. En 2023, 3 nouvelles bornes de recharge ont été offertes à L'Industreet par les partenaires City, Charge et Autel.

4.1.4 - Programme Sport Culture Engagement Citoyen (SCEC), les nouveautés 2023

De nouvelles activités ont été proposées cette année aux apprenant.e.s les jeudis après-midi : calligraphie, musique assistée par ordinateur, atelier échecs, atelier RAP, atelier vidéo, théâtre, jeux de stratégie, parcours musée, tir à l'arc, kick boxing, préparation physique, sport et cohésion pour les nouveaux et nouvelles arrivant.e.s, ateliers CV, LinkedIn et réseaux sociaux, préparation au TOEIC, gestion administrative et budgétaire, connaissance de soi et construction du projet professionnel.

Parmi les projets notables, celui de décoration interactive de l'escalier central de la médiathèque de Stains et la participation de 4 jeunes, Salomé, Mustapha, Landry et Jordan à l'édition 2024 du concours *Je filme ma formation*, avec l'aide de Fatima Ben Salem, gestionnaire administrative de formation de L'Industreet. (Cf. III.3.1. § Projets sur l'exercice 2024).

4.1.5 - Evolution du programme de prévention du harcèlement “Sentinelle et référent”

Parce que le harcèlement est un sujet qui ne peut être ignoré, L’Industreet a décidé de mettre en place des actions de prévention innovantes dès son ouverture. Après deux jours de sensibilisation de l’ensemble des salarié.e.s, le premier groupe “Sentinelle et référent” voit le jour en 2021-2022.

Dès lors, le dispositif ne cesse d’évoluer. En 2023, il est rebaptisé “Les autres, le groupe et moi”. Les collaborateurs et collaboratrices ayant participé à la formation de sensibilisation de 2 jours peuvent suivre un complément de 3 jours pour devenir formateurs et formatrices et ainsi intervenir auprès des apprenant.e.s et des salarié.e.s. Autre nouveauté, les représentant.e.s des apprenant.e.s, une fois désigné.e.s, suivent systématiquement la formation de sensibilisation, ce qui permet de renforcer l’écoute des boucs émissaires et, aussi, d’améliorer la détection de situations de harcèlement. La devise du programme est la suivante : “on ne vient pas à L’Industreet la peur au ventre”.

4.1.6 - Troisième cérémonie de remise de certifications

La troisième cérémonie de remise de certifications a eu lieu le 21 juin 2023. Elle a été animée par Safia Tami, directrice partenariat et recrutement de L’Industreet, en présence du sous-préfet de Saint-Denis, des représentants de Pôle Emploi, des entreprises partenaires, des mentors, des membres de la Fondation d’Entreprise TotalEnergies ainsi que l’équipe de L’Industreet, les familles des anciens apprenant.e.s et des apprenant.e.s en cours de formation.

65 apprenant.e.s ont reçu leur certification ce jour-là, ce qui porte le nombre de certifié.e.s à 130 depuis le début du projet.

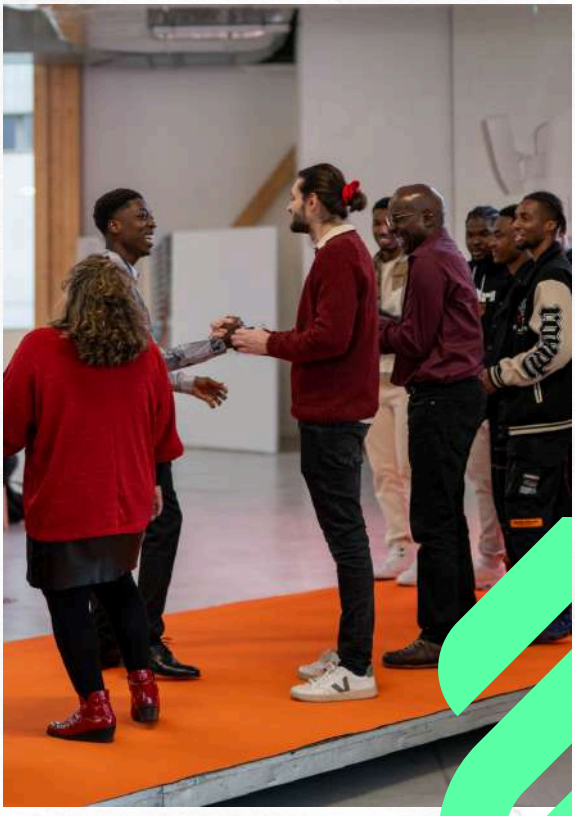

4.2/ Les relations prescripteurs et partenaires

4.2.1 - Présence renforcée de L'Industreet sur les salons et les forums

L'équipe sourcing de L'Industreet s'est déplacée partout en France en 2023. Elle totalise 17 participations aux grands salons régionaux, 9 participations aux salons "Jeunes d'Avenir", 3 participations aux salons "Paris pour l'emploi" et "Salon des étudiants" ainsi que 2 participations aux salons "Les emplois en Seine".
Quant aux forums, L'Industreet a participé à 50 forums départementaux sur l'ensemble de l'Ile-de-France. 41 salarié.e.s et 19 bénévoles ont été mobilisé.e.s pour ces évènements.

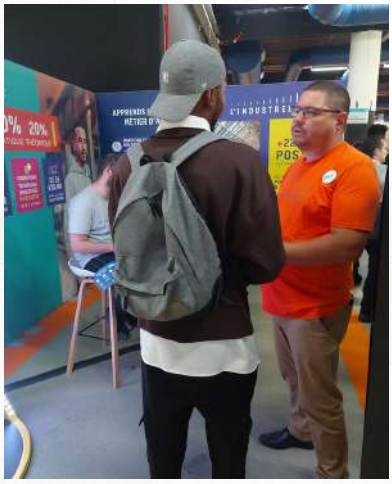

4.2.2 - Evènements avec les partenaires

Le "Café des partenaires" s'est tenu le 14 septembre sur le campus de formation. Ce rendez-vous annuel a rassemblé des partenaires représentant 25 structures. Parmi les autres évènements notables, on compte Mouvement des Entreprises du Val d'Oise, les Journées portes ouvertes spéciales semaine de l'industrie et semaine du handicap et, enfin, Job IRL.

4.3 / Initiatives pour et par les apprenant.e.s

4.3.1 - Villastreet, la résidence des apprenant.e.s

La livraison de Villastreet, la résidence pour les apprenant.es de L'Industreet, a eu lieu le 29 septembre 2023. L'inauguration s'est déroulée le 5 février 2024.

Les conventions signées, avec l'association PARME et avec la société Les Belles années, ont été résiliées à la livraison de Villastreet, et l'ensemble des apprenant.e.s bénéficiant de solutions d'hébergement provisoires ont pu y être relogé.e.s.
La résidence, située à quelques pas du campus, compte 74 studios de 20 m², chacun équipé d'une kitchenette et d'une salle de bains. Une salle commune ainsi qu'une laverie-buanderie complètent cet équipement.

VILLASTREET

Avec Villastreet, L'Industreet devient autonome et flexible dans l'accueil des jeunes, notamment en raison des entrées et sorties permanentes des apprenant.e.s. La résidence contribue à lever un frein non négligeable à l'apprentissage et à l'insertion professionnelle, en particulier, pour les jeunes issu.e.s de province, d'outre-mer, de la grande banlieue, ou encore, pour les jeunes connaissant une situation sociale fragile.

Enfin, le pôle action sociale et locatif de L'Industreet accueille et aide les apprenant.e.s dans leurs démarches administratives et financières pendant toute la durée de leur formation à L'Industreet. Les jeunes contribuent à hauteur de leurs moyens financiers. Le pôle action sociale et locatif est l'interlocuteur privilégié de Néorésid, le gestionnaire de Villastreet.

4.3.2 - Epicerie solidaire, création de nouveaux "kits solidaires"

L'épicerie solidaire se dote de nouveaux "kits solidaires", l'un réservé aux apprenant.e.s qui résident à Villastreet, l'autre réservé aux apprenant.e.s en situation d'urgence sociale. Pour rappel, L'épicerie solidaire est une initiative des apprenant.e.s dans le cadre du programme Sport Culture Engagement Citoyen. C'est en faisant le constat que leurs camarades n'avaient pas la possibilité de se nourrir correctement, et suffisamment, pour mener à bien leur formation, qu'est née l'idée de L'épicerie solidaire dont la devise est "on ne vient pas à L'Industreet le ventre vide".

4.3.3 - Accompagner les jeunes vers l'autonomie

Qu'il s'agisse de la gestion de son budget, de la compréhension des termes juridiques figurant sur un contrat de travail ou sur un bulletin de paie, ou de la mobilité professionnelle, L'Industreet propose aux apprenant.e.s des ateliers animés par le cabinet Deloitte, l'association CRESUS, France Travail et Wimoov. 136 apprenant.e.s ont ainsi bénéficié d'un accompagnement socio-professionnel à L'Industreet.

4.3.4 - Communauté des ancien.ne.s apprenant.e.s en construction

Le 6 juillet 2023, plus de 40 ancien.ne.s apprenant.e.s se sont réuni.e.s à L'Industreet pour un afterwork. L'objectif, lancer la communauté des alumni ! A cette occasion, des mentors et des entrepreneurs ont été invité.e.s afin de témoigner leur expérience pour faire prendre conscience aux jeunes de l'importance d'entretenir un réseau pour leur carrière professionnelle. Faire partie d'une communauté d'alumni, c'est une chance à saisir et L'Industreet s'y emploie.

4.4 / La communication

4.4.1 - Opération spéciale n°1 : le challenge Minecraft

Le 22 mars 2023 a été lancé le challenge Minecraft, "Satisfaying builders, construis ta machine satisfaisante", sur les chaînes Twitch d'Aypierre et Theguill, deux influenceurs français réputés et spécialistes de Minecraft. Un formateur et un apprenant de L'Industreet ont participé également à leurs côtés.

Le challenge consiste à construire des machines industrielles dans l'univers Minecraft où la réplique virtuelle du campus de L'Industreet a été recréé.
A l'issue du challenge, le 12 avril 2023, plus de 65 machines ont été conçues et 3.000 personnes étaient connectées pour découvrir les deux grands gagnants, Alfeyx et Armoire.

4.4.2 - Opération spéciale n°2 : la venue de Golo & Ritchie

Le 7 novembre 2023, plus de 50 jeunes, tous fans des influenceurs Golo & Ritchie, se sont déplacé.e.s à L'Industreet pour tourner des contenus avec leurs idoles. Une manière originale de faire découvrir le campus de L'Industreet et de le faire connaître en amont de l'événement sur les réseaux sociaux.

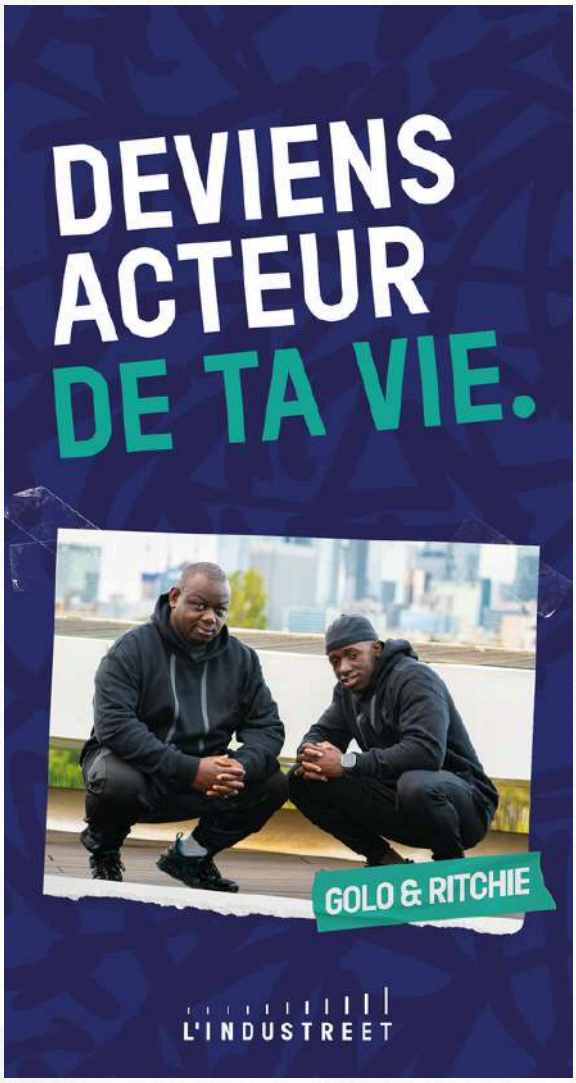

5/ Conventions et partenariats conclus au cours de l'exercice 2023

5.1 - Le mécénat de compétences

Dans le cadre de conventions de mécénat de compétences, les sociétés Rio Tinto et TotalEnergies Raffinage-Chimie ont détaché deux personnes pour accompagner L'Industreet.

A ce titre, deux conventions tripartites de mise à disposition à durée déterminée ont été signées :

- une convention entre la société Rio Tinto, une de leur collaboratrice et L'Industreet, pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, pour une mission de 2 jours par semaine. Cette convention a été prorogée le 6 décembre 2022 et prendra fin au 31 août 2024 ;
- une convention entre la société TotalEnergies Raffinage Chimie, un de leur collaborateur, et L'Industreet, en date du 1er décembre 2022, pour une mission à plein temps, d'une durée de deux ans. Cette mission prendra fin le 30 novembre 2024.

5.2 - La convention avec Ladom : L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité

La convention entre L'Industreet et Ladom a été signée le 22 septembre 2023 pour favoriser l'identification, la venue et l'accompagnement de jeunes en provenance des territoires d'outre-mer. LADOM a pour mission principale de favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi des demandeurs d'emploi résidant en outre-mer, au travers de parcours de formation en mobilité.

Ce partenariat a permis d'accueillir en formation des apprenant.e.s depuis la signature.

5.3 - La convention de recherche

L'étude d'impact sur le concept pédagogique mis en place à L'Industreet ainsi que sur la posture des formateurs et des formatrices est en cours de finalisation. Une publication est attendue au cours de l'année 2024. A noter, la convention de recherche signée entre L'Industreet et l'Université Paris Sorbonne Nord, initiée en 2021, a pris fin le 29 février 2024.

II/ PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ont été établis conformément au règlement ANC n°2018-06.

2.1 - Compte de résultat

Pour son 3ème exercice, clos le 31 décembre 2023, d'une durée de 12 mois, l'Association a bénéficié d'un versement de 10.526 k€ de la Fondation d'Entreprise TotalEnergies dans le cadre de l'avenant n°3 à la convention cadre de mécénat signée le 30 novembre 2022 visé ci-avant, contre 10.050 k€ au titre du 2ème exercice, clos le 31 décembre 2022.

Les charges d'exploitation de l'Association au cours de cet exercice se sont élevées à 11.415 k€ et réparties comme suit :

Achats de matières premières	20 k€
Autres achats et charges externes	7.083 k€
Impôts et taxes	470 k€
Charges de personnel	2.953 k€
Autres charges	76 k€
Dotations aux amortissements	813 k€ sur les immobilisations corporelles et incorporelles.

Le résultat d'exploitation est déficitaire et s'élève à 794 k€ en 2023, contre un résultat négatif de -298 k€ en 2022.

Aucun résultat financier n'a été enregistré en 2023, comme en 2022.
Le résultat exceptionnel est en déficit à -19 k€ en 2023 dû à :

- **Des dotations exceptionnelles pour risques :** -19 k€
- **Des pertes exceptionnelles sur litige** : -54 k€
- **Des reprises de dotations exceptionnelles** : +54 k€

contre un résultat exceptionnel de -387 k€ en 2022.

L'exercice 2023 se solde par un déficit de -812 k€, contre un déficit de -685 k€ en 2022.

2.2 - Le bilan

Le total de l'actif s'élève à un montant net de 6.887k€ dont 3.540 k€ au titre des immobilisations.

Le total du passif s'élève à 6.887k€

- le total des dettes et provisions s'élève à 3.055k€ dont 489k€ au titre des factures non parvenues.
- le total des fonds propres s'élève ainsi à 2.833k€ au 31 décembre 2023.

À fin décembre 2023, la Trésorerie s'élève à 3.110 k€ contre 1.227 k€ au 31 décembre 2022.

2.3 - Immobilisations

L'Association a investi dans son infrastructure. Cela se traduit par la présentation du tableau d'immobilisations brutes suivant :

Type d'investissements	Montant en k€
Immobilisations incorporelles	1 107
Immobilisations incorporelles – en cours	0
Immobilisations corporelles – Installations techniques, matériels et outils industriels	2 788
Autres immobilisations corporelles	1 685
Immobilisations corporelles – En cours	0
Immobilisations financières	40
Total	**5 620**

Les investissements incorporels correspondent :

- aux développements du site internet de l'Association, ayant pour but de promouvoir le projet, d'attirer des candidats ;
- à la création des parcours et supports pédagogiques des futur.e.s apprenant.e.s.

Les investissements corporels correspondent à l'aménagement du campus pour en faire un centre de formation avec des équipements dotés des dernières technologies. Le but est de former des jeunes aux métiers de l'industrie du futur, conformément à l'objet de l'Association.

III/ EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE L'ASSOCIATION SUR L'EXERCICE EN COURS

3.1 - Projets sur l'exercice 2024

Après trois exercices pleins depuis l'arrivée des premiers apprenants et la montée en puissance de L'Industreet, nous allons nous concentrer en 2024 à consolider et formaliser les processus et innovations mises en place tant sur le Sourcing des apprenants, le suivi de la progression pédagogique, le devenir de nos certifiés :

- sourcing des apprenants : avec l'ouverture de notre résidence Villastreet, nous allons porter une attention particulière sur la promotion et la recherche de candidats issus de province. L'objectif est double, augmenter le nombre d'apprenants provinciaux y compris ultramarins (grâce à la poursuite du partenariat avec LADOM) et atteindre notre seuil de 400 apprenants annuels.

- Résidence Villastreet : il s'agit de maximiser le remplissage des 74 chambres disponibles tout en garantissant des places disponibles toute l'année pour pouvoir accueillir des apprenants mensuellement comme le prévoit notre concept pédagogique. Il conviendra aussi d'éprouver le schéma et l'administratif locatif dont la possibilité de faire bénéficier à l'apprenant des allocations logement.

- Automatisation et sécurisation de la production de nos indicateurs de performance. Ils sont actualisés de manière semi-automatique par plusieurs collaborateurs. Nous reverrons aussi le calcul et la définition de certains indicateurs pour être plus en cohérence avec ceux de certains de nos partenaires dont France-Travail et mieux nous comparer avec d'autres structures de formations.

- Formaliser et automatiser les progressions et évaluations pédagogiques de nos apprenants ainsi que le suivi individualisé de ces progressions afin que chaque formateur/apprenant puisse visualiser de manière instantanée les acquis et le reste à faire.

- Suivi des certifiés : consolider le réseau d'alumni en proposant des activités fédératrices et systématiser les enquêtes "devenir des apprenants".

Nous nous questionnerons aussi sur l'opportunité d'essaimer ou de transmettre tout ou partie du concept développé à L'Industreet sur d'autres territoires ou vers d'autres structures.

3.2 - Autres événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Entre le 1er janvier 2024 et la date d'établissement du présent rapport, aucun événement important susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes n'est à signaler.

Le Conseil d'administration invite l'Assemblée Générale ordinaire à bien vouloir approuver les comptes annuels du troisième exercice, clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont présentés et à adopter les résolutions qui sont soumises à son vote.

Le 5 Juin 2024

Pour le Conseil d'administration
Madame Manoelle LEPOUTRE, présidente